

**Pauvreté** / Une étude des universités de Liège et d'Anvers

# Le SDF devient de plus en plus « une » sans-abri

## L'ESSENTIEL

- Une étude de l'université de Liège analyse l'aide aux sans-abri.
- Parmi eux, de plus en plus de jeunes et de femmes.
- La capacité d'accueil des communes est insuffisante.

## LOGEMENTS

trop chers, revenus trop faibles, problèmes de santé, de famille. Etre sans abri, c'est souvent le résultat de trop d'épreuves.

© TH. COEX/AFP.



Un homme couché sur des cartons, à l'entrée d'une gare, avec ou sans chien, interpellant les passants pour avoir une petite pièce. Ajoutez son refus de toute aide venant des services sociaux et vous aurez le cliché parfait du sans-abri. La réalité est plus complexe et les réponses à apporter ne pas si évidentes. A la demande du secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Philippe Courard, l'Université de Liège et celle d'Anvers ont étudié les relations entre les sans-abri et les CPAS. Voici ses principaux constats.

**1 Qui ?** La définition du sans-abri est large. Ce sont des personnes sans logement ou en situation de logement précaire. Certains habitent temporairement chez des amis ou de la famille, d'autres ont été expulsés de leur logement et se retrouvent sans alternatives. Même le nombre de sans-abri est imprécis. L'association des maisons d'accueil les estimait à 17.000 en 2008. Ce qui est certain par contre, c'est que leur profil change. Il y a de plus en plus de jeu-

nes, de personnes ayant des problèmes psychiatriques, des familles avec enfants et surtout des femmes. En Wallonie, la féminisation des sans-abri est évidente pour les CPAS. Ils sont 40 % à mentionner ce phénomène contre à peine 17 % en Flandre.

**2 Pourquoi ?** Le manque de logements à un prix abordable et des revenus insuffisants sont les premières causes du sans-abrisme. Et elles produisent les mêmes effets : la difficulté à en sortir. L'étude des deux universités pointe aussi d'autres problèmes : le manque de réseau social, le fait de se retrouver dans une famille disloquée, de vivre ou d'avoir vécu des problèmes de violence conjugale ou familiale, des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme.

Une offre suffisante de logements sociaux est un facteur clé pour sortir les gens de la rue. Mais cela ne suffit pas : il faut aussi des dispositifs d'accompagnement du sans-abri or la majorité des CPAS ne le font pas. On a tort par ailleurs de penser que les sans-abri refusent l'aide qu'on leur apporte. Selon l'étude de l'ULG, en

Flandre comme en Wallonie, la majorité des sans-abri entrent en contact avec les CPAS de leur propre initiative. Le problème, c'est que les CPAS connaissent mal le cadre de vie des sans-abri dans leur commune. Et les travailleurs sociaux reconnaissent qu'ils ne peuvent pas toujours répondre aux problèmes psychiatriques et juridiques des gens.

**3 Comment agir ?** L'action des CPAS peut être préventive en réagissant dès que tombe l'avis d'expulsion du logement. La Flandre a davantage mis en place des initiatives de prévention en créant des concertations avec les fournisseurs d'énergie et les sociétés de logements sociaux. Les Relais sociaux wallons, eux, ont un rôle de coordination intéressant lorsque les plans « hiver » sont mis en place dans les villes. Ils permettent d'augmenter le nombre de lits dans les accueils de nuits, dans les casernes militaires, mettent des locaux chauffés à disposition. Les casernes, estiment les CPAS, ne sont cependant pas une bonne solution : elles sont souvent trop loin, exigent la pré-

sence de travailleurs sociaux sur place. Peu de communes disposent d'un abri de nuit. Il en faudrait pourtant un dans chaque grande ville.

**4 Bilan ?** Beaucoup de CPAS pensent qu'il n'y a pas une réelle volonté politique de résoudre le problème des sans-abri. Les CPAS eux-mêmes ne sont pas exempts de tout reproche : certains se réfugient derrière des questions de compétences pour se débarrasser du problème vers les communes voisines. L'étude constate que l'autonomie des CPAS est à double tranchant : elle permet de donner des réponses adaptées aux besoins locaux mais elle provoque aussi des inégalités entre les usagers des CPAS. Bref, il manque une politique nationale et cohérente. « *Il faut agir en amont* », conclut l'étude : sur les politiques de logement, sur les institutions de jeunesse, psychiatriques, carcérales. Message reçu cinq sur cinq par Philippe Courard qui veut faire de cette étude un instrument de travail pour la Conférence interministérielle de l'Intégration sociale. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE